

Formation ADVF- Modalités de sélection des candidats



- **Le candidat doit être âgé de 18 ans au minimum**

-**Satisfaire aux tests** : 1 h

Tests sur les savoirs de base en français et mathématiques

- **Satisfaire à l'entretien de positionnement** (conformément au règlement d'admission mis en place dans le cadre précisant les conditions et les modalités de sélection des candidats pour chacune des voies de formation) réalisé par l'équipe pédagogique sur site ou à distance. Le candidat peut au cours de l'entretien avec l'équipe pédagogique développer les motivations qui l'ont amené à postuler dans le domaine de l'aide et de l'intervention à domicile, son projet professionnel, les freins potentiels, ses besoins en termes d'accompagnement. L'entretien permettra de définir le degré d'engagement et de maturité du projet.

L'entretien de positionnement permet d'identifier le projet personnel et l'individualisation du parcours en fonction de l'expérience professionnelle et des acquis antérieurs (remise à niveau, besoin d'hébergement...).

Commission de recrutement

L'ensemble des candidatures est pris en compte dans le cadre de la procédure de recrutement et de positionnement afin de répondre à l'ensemble des candidats.

La MFR de Têtes s'engage avant la commission de recrutement à tenir compte des acquis individuels, des expériences professionnelles, des compétences générales, des objectifs et du projet du candidat, ainsi que des éventuels bilans de compétences, fiches de prescription (cap emploi...).

(Equipe pédagogique, direction, les prescripteurs éventuels peuvent se joindre à la commission).